

Description de l'appel à projets pré-maturation PSL Valorisation - Qlife

PSL Valorisation et l'Institut de Convergence Q-life s'associent pour soutenir jusqu'à 10 projets innovants ayant un fort potentiel socio-économique. Cet appel est ouvert à tout projet issu d'une ou plusieurs équipes de recherche de PSL, et couvre toutes les disciplines et tous les domaines d'applications. Les projets impliquant des partenariats avec des équipes de recherche extérieures à PSL sont éligibles, mais seules les équipes PSL peuvent être financées via cet Appel.

Les projets sélectionnés devront avoir un fort impact potentiel, sur le plan économique et/ou sociétal ; ils pourront avoir comme objectif la création d'une start-up ou toute autre forme de transfert vers le monde socio-économique.

En accord avec la politique de PSL de soutien à la valorisation de la recherche et de l'expertise dans les domaines des sciences humaines et sociales, des arts et du design, un financement sera réservé à un projet impliquant au moins une de ces thématiques. Cette implication sera appréciée par le Comité de Sélection au vu des objectifs du projet, des équipes de recherche et des connaissances et expertises mises en jeu.

L'Appel à Projets sera cofinancé par PSL et l'Institut de Convergence Q-Life ; il mobilisera les financements du Fonds National de Valorisation (SGPI-ANR) et du FEDER Ile-de-France, attribués à PSL, et permettra de financer jusqu'à 10 projets, dont :

- 3 Projets dans le domaine de la biologie quantitative, orientés vers la création de start-up ((ou vers des partenariats avec des start-up existantes) et soutenus par Q-life
- 3 Projets MATIS@PSL : Projets orientés vers la création de start-up ou vers des partenariats avec des start-up existantes, dans tous domaines et disciplines, soutenus par les fonds FEDER de la région Ile-de-France, via le projet PSL Transfert Entreprises
- 4 projets pouvant donner lieu à toute forme de transfert vers le monde socio- économique, dans tous domaines et disciplines

Un de ces financement (au minimum) est réservé à des projets impliquant au moins un des domaines suivants : SHS, design, arts

Conditions d'éligibilité

(voir ci-dessous les informations spécifiques concernant les différentes catégories de projets)

- Les projets éligibles doivent impliquer au moins une équipe de recherche de PSL, et être validés par le directeur de(s) l'unité(s) concernée(s)
- La durée des projets doit être au maximum de 18 mois
- Le financement demandé doit être au maximum de 70 k€ (y compris tous frais de gestion ou d'hébergement des tutelles de(s) l'équipe(s) concernée(s))

Objectifs et dépenses éligibles

Les financements obtenus doivent être utilisés pour préparer et/ou faciliter le transfert de connaissances, résultats ou inventions issus des équipes de recherche impliquées, en vue d'un impact économique et/ou sociétal. Ils pourront servir notamment à réaliser des preuves de concept, études techniques, économiques ou juridiques (propriété intellectuelle, réglementation, normalisation...), et/ou à renforcer l'équipe projet. Ce financement pourra couvrir des dépenses de personnel, équipement (quelle que soit leur durée d'amortissement), fonctionnement (dont voyages et consommables) et prestations externes, correspondant à des réalisations techniques par un ou

plusieurs laboratoires de PSL et/ou des sous-traitants, des dépenses d'études de marché, de coaching spécialisé (business, juridique, etc.), ou des dépenses de propriété intellectuelle (étude de brevetabilité, liberté d'exploitation...).

Les projets recevront un financement maximal de 70 k€, pour une durée maximale de 18 mois; ce financement pourra couvrir des dépenses de personnel, équipement (quelle que soit leur durée d'amortissement), fonctionnement (dont voyages et consommables) et prestations externes.

Processus d'évaluation

Le processus d'évaluation sera sous la responsabilité de PSL Valorisation, en lien avec le comité de pilotage Q-Life ; il sera approuvé par le Comité d'Engagement mis en place dans le cadre du financement FNV attribué à PSL Valorisation.

Le Comité de Sélection comprendra des experts indépendants, ainsi qu'un membre du comité de pilotage Q-Life. Chaque projet fera l'objet d'évaluations indépendantes par 2 spécialistes du domaine concerné, dont les rapports seront transmis au Comité de Sélection. Les membres du Comité de Sélection ainsi que les experts consultés signeront un engagement de confidentialité.

Les critères d'évaluation suivants seront pris en compte :

- Qualité scientifique et technologique (si applicable)
Résultats déjà obtenus, publications, environnement scientifique
- Caractère innovant et valeur ajoutée par rapport à l'état de l'art
Présentation de l'état des connaissances et technologies, comparaison de la solution avec les alternatives possibles
- Impact socioéconomique, potentiel de transfert, marchés identifiés
Démarche d'innovation et de transfert ; vision préliminaire des applications, utilisateurs et marchés ; process envisagé pour la définition d'un business modèle, les contacts avec les utilisateurs et l'approche du marché
- Faisabilité technique et économique (ressources, calendrier, environnement, partenariats)
Principales étapes, jalons, livrables ; adéquation des ressources et du calendrier ; gestion des risques

Valorisation et transfert des résultats, revenus générés

Par souci de continuité dans le développement des projets, la gestion et la valorisation de la propriété intellectuelle issue des projet sera confié, le cas échéant, à la structure en charge de la propriété préexistante, sauf accord spécifique entre les parties prenantes.

En accord avec la politique de PSL visant à générer par ses activités de valorisation des revenus qui permettront de les auto-financer et de les pérenniser, et avec la décision accordant à PSL Valorisation un financement issu du Fonds National de Valorisation, les revenus générés par les projets seront affectés en priorité à la reconstitution du montant investi par PSL, hors intéressement des chercheurs (Cette règle ne concerne pas les projets financés par Q-Life).

Calendrier prévisionnel

- 01/02/2019 : Publication de l'appel à projets
- 20/02/2019 : Réunion d'information sur l'AAP, destinée à tous les chercheurs et chargés de valorisation de PSL
- 15/04/2019 : Clôture de l'appel à projets.
- Avril-juin 2019 : Evaluation des projets

Dossier de candidature

Les dossiers sont à soumettre par email, à l'adresse psl.valo@univ-psl.fr, sous forme de deux fichiers aux formats Word et PDF, en utilisant le modèle fourni, disponible auprès des services valorisation des établissements et organismes ou de PSL Valorisation.

Les porteurs de projets candidats sont invités à contacter un des services en charge de la valorisation pour leur unité, et à indiquer sur leur dossier le nom de la personne référente contactée pour leur projet.

N'hésitez pas à prendre contact avec le service de valorisation de votre établissement ou avec PSL Valorisation pour tout renseignement.

Informations spécifiques

Q-Life - Biologie quantitative :

Les financements apportés par l'Institut de Convergence Q-Life sont destinés au domaine de la biologie quantitative, concernant par exemple l'architecture dynamique du noyau, l'organisation des membranes cellulaires, la communication intercellulaire, la biologie du développement, les nouvelles approches thérapeutiques quantitatives, etc. Plus généralement les projets sélectionnés viseront à valoriser des connaissances et technologies permettant une compréhension plus fine du fonctionnement du vivant à tous les niveaux (molécule, cellule, organisme, populations), comme par exemple des techniques d'imagerie, de sciences des données et de calcul scientifique. Les projets devront être orientés vers la création de start-up ou vers des partenariats avec des start-up existantes

Projets MATIS@PSL : Maturation et Accélération du Transfert de l'Innovation vers les Startups à PSL, soutenus par les fonds FEDER de la région Ile-de-France, via le projet PSL Transfert Entreprises

PSL souhaite faciliter et accélérer le transfert des technologies et connaissances des équipes de recherche de PSL vers le monde socio-économique et en particulier vers des start-up innovantes.

Candidats : équipes de recherche de PSL, de préférence en partenariat avec une entreprise identifiée, créée ou en cours de création

Thématiques : toutes thématiques du périmètre de PSL

Le financement pourra couvrir des dépenses de réalisation technique par un ou plusieurs laboratoires de PSL et/ou des sous-traitants, des dépenses d'études de marché, de coaching spécialisé (business, juridique...), ou des dépenses de propriété intellectuelle (étude de brevetabilité et dépôt de brevet, de marque, de logiciel...)

Objectifs spécifiques :

- Renforcement les interactions entre le monde de la recherche publique et l'entreprise
- Appropriation par le monde économique de solutions issues de la recherche publique
- Développement de projets de startups en collaboration avec un ou plusieurs laboratoires de PSL

Projets SHS, arts et design :

Un financement est réservé aux projets impliquant au moins un des domaines suivants : sciences humaines et sociales, arts et design. Cette implication sera appréciée par le comité de sélection au vu des objectifs du projet, des équipes de recherche, des connaissances et expertises mises en jeu, de l'environnement du projet et des partenariats envisagés.

